

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 10 juillet 2026

Souveraineté alimentaire en Nouvelle-Aquitaine : une feuille de route stratégique à 10 ans et près de 100 projets pour l'avenir de nos filières

Sophie BROCAS, Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, et **Alain ROUSSET**, Président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, ont co-présidé ce jeudi 9 juillet la réunion de bilan de la phase territoriale de la conférence de la souveraineté alimentaire, en présence de **Bernard LAYRE**, Président de la Chambre régionale d'agriculture. Au sein du lycée agro-viticole de Blanquefort, cette session marque **l'aboutissement d'une mobilisation collective exceptionnelle de l'ensemble des acteurs des filières agricoles, aquacoles, maritimes et agroalimentaires de la région.**

Inscrite dans la durée par la Loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture (LOSARGA) du 25 mars 2025, cette démarche stratégique initiée le 26 mars a pour objet de définir la contribution aux trajectoires nationales de la première région agricole d'Europe et à faire émerger des projets structurants amont-aval à un horizon de 10 ans. **Le premier constat partagé est que la France ne peut pas être souveraine si l'agriculture de Nouvelle-Aquitaine n'est pas forte et résiliente.**

Grâce à une concertation d'envergure qui a sollicité plusieurs centaines d'acteurs, à la **collecte de 230 contributions** et à l'animation de groupes sectoriels, reflets des groupes nationaux, un diagnostic, des ambitions et des objectifs par production ont été partagés. **Près de 100 projets d'entreprises ou de collectifs ont été identifiés et leurs conditions de réussite mises en avant.** Ils illustrent la réactivité du territoire et pointent les enjeux fondamentaux :

- **faire face au défi du siècle qu'est le changement climatique** et à la pression sanitaire croissante dont les conséquences affectent désormais toutes les filières : sécurisation de l'accès à l'eau, accès à des moyens de lutte efficaces, adaptation des systèmes de production et des bâtiments, introduction de nouvelles variétés. Les investissements sont importants et supposent un partage du risque pour un partage de la valeur.
- **faire face au défi du renouvellement des générations** par le soutien à l'installation et la transmission avec un objectif maintenu de près de 1 000 parcours aidés par an via la Dotation Nouveaux et Jeunes Agriculteurs (DNJA) et qui implique également de renforcer l'attractivité des métiers, notamment par la sécurisation du revenu.
- **conforter le potentiel de production des filières actuelles et développer des filières émergentes à forte valeur ajoutée**, y compris dans le cadre de la diversification : chaque filière a précisé ses ambitions et objectifs qu'on retrouvera dans le rapport.
- **moderniser et accompagner la structuration des outils de l'aval** : abattoirs, laiteries, outils de stockage, de première transformation et de logistique sont aussi la condition d'une souveraineté qui ne se limite pas à la seule production agricole.

Le rapport de synthèse sera accessible prochainement sur le site internet de la DRAAF.

La liste des près de 100 projets recensés ainsi que les fiches descriptives de la plupart d'entre eux seront portés à la connaissance du ministère et alimenteront la suite des travaux de ces conférences de la souveraineté alimentaire et des projets agricoles d'avenir qui résulteront de la loi d'urgence pour la protection et la souveraineté agricole, en cours d'élaboration.

Sophie BROCAS, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine : « La souveraineté alimentaire n'est pas un concept. C'est une urgence climatique, géopolitique et économique. Face à la crise et au défi de la décapitalisation, tous les acteurs de Nouvelle-Aquitaine ont répondu présents. Le dossier de restitution que je transmettrai dans les prochains jours à la Ministre de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire et à la ministre de la Mer et de la Pêche pour les filières maritimes, intègre de nombreux projets concrets afin de donner de la visibilité et de l'élan à notre territoire, dans un contexte toujours plus compliqué pour notre agriculture. »

Alain ROUSSET, président du Conseil régional : « La Nouvelle-Aquitaine, première région agricole d'Europe, doit incarner l'ambition des transitions. À travers nos feuilles de route régionales comme Néo Terra, notre Pacte Alimentaire et le déploiement des fonds européens, nous continuerons à soutenir massivement la compétitivité et la modernisation de nos exploitations et de notre tissu d'entreprises agroalimentaires. L'enjeu est de garantir une juste rémunération, d'assurer le partage équitable de la valeur amont-aval et de maintenir des outils industriels de transformation performants au cœur de nos bassins ruraux. »



Crédit photo : DRAAF Nouvelle-Aquitaine

Contacts presse :

Sophie BILLA – pref-communication@girondedev.fr – 05 56 90 60 18

Rachid BELHADJ – presse@nouvelle-aquitaine.fr - 05 57 57 02 75